



Centre d'Information sur les
Renseignements
et le Terrorisme

Nouvelles du terrorisme et du conflit israélo-palestinien (21-27 juillet 2010)



Mahmoud Abbas à une réunion du Conseil Révolutionnaire du Fatah à Ramallah
(Al-Quds, 21 juillet 2010)

Aperçu général

- Le nombre de roquettes tirées en direction des centres urbains du Néguev occidental a augmenté au cours de la semaine écoulée. Cinq engins se sont abattus près des localités israéliennes. En riposte, des appareils de l'armée de l'air ont attaqué trois objectifs terroristes.
- La communauté internationale enquête toujours sur la flottille turque et ses conséquences, et l'ONU a nommé deux comités chargés d'examiner les événements. D'autres convois navals et terrestres sont prévus dans un proche avenir. Les bateaux libanais n'ont pas encore mis les voiles, malgré les déclarations des organisateurs de cette flottille.
- L'Autorité Palestinienne traite toujours de la question des négociations directes avec Israël. A ce jour, il a été décidé de transférer le dossier au comité de contrôle arabe et probablement à la Ligue Arabe.

Événements importants

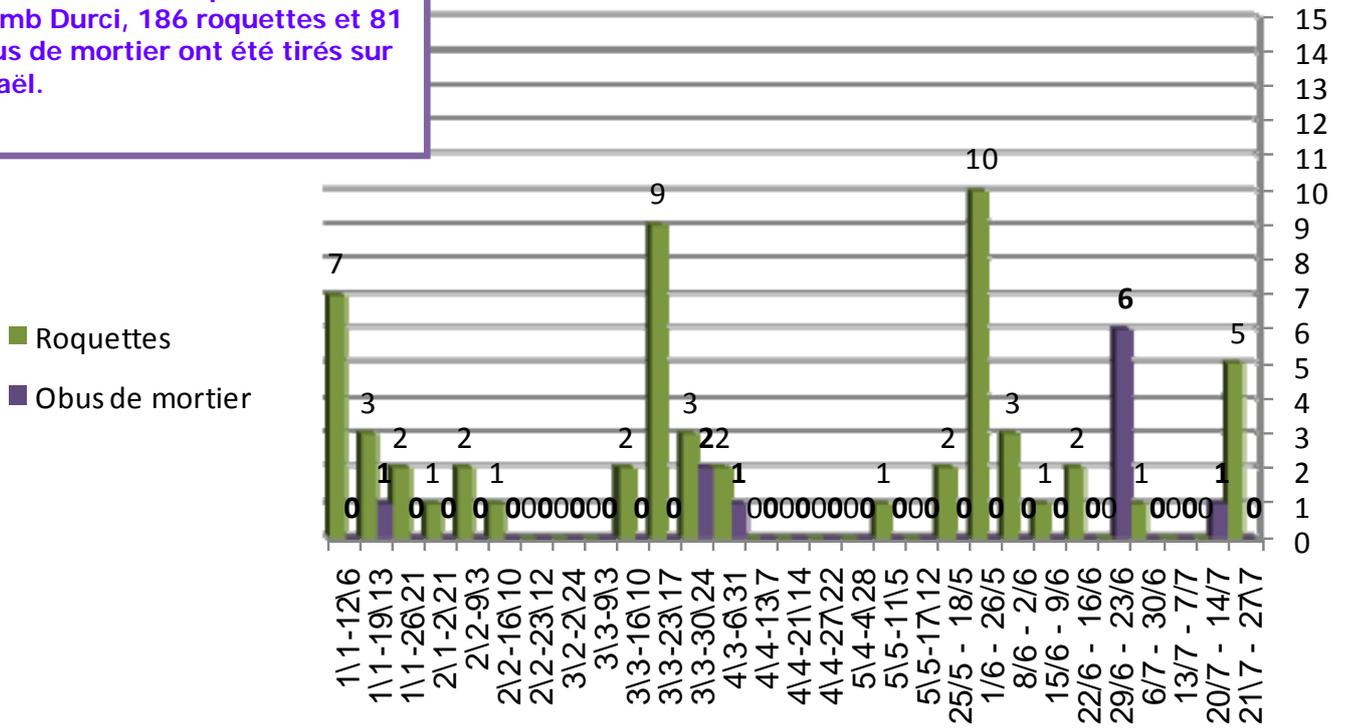
Bande de Gaza

Tirs de roquettes

- Au cours de la semaine, le nombre de tirs de roquettes en direction des centres urbains du Néguev occidental a augmenté, avec cinq impacts d'engins identifiés, dont quatre le 24 juillet. Aucun blessé et aucun dégât n'ont été signalés.
- Le 20 juillet, un obus de mortier a été tiré sur un détachement de Tsahal engagé dans des activités de patrouille ordinaires le long de la barrière de sécurité. L'engin s'est abattu dans la bande de Gaza. Un réseau appelé les « Partisans de la Sunnah sur les Ailes de Jérusalem » a revendiqué la responsabilité de l'attaque (Forum Al-Fallujah, 21 juillet 2010).
- Le 21 juillet, des soldats de Tsahal ont ouvert le feu sur une cellule de tir de roquettes au Nord-Est du terminal de Karni. Les médias palestiniens ont annoncé que deux Palestiniens ont été tués et sept autres blessés. Un des tués était un membre de la branche armée du Jihad Islamique Palestinien et l'autre appartenait à la branche armée du Front Populaire de Libération de la Palestine (Agence de presse Safa, agence de presse Ma'an et sites Internet des organisations, 21 juillet 2010).

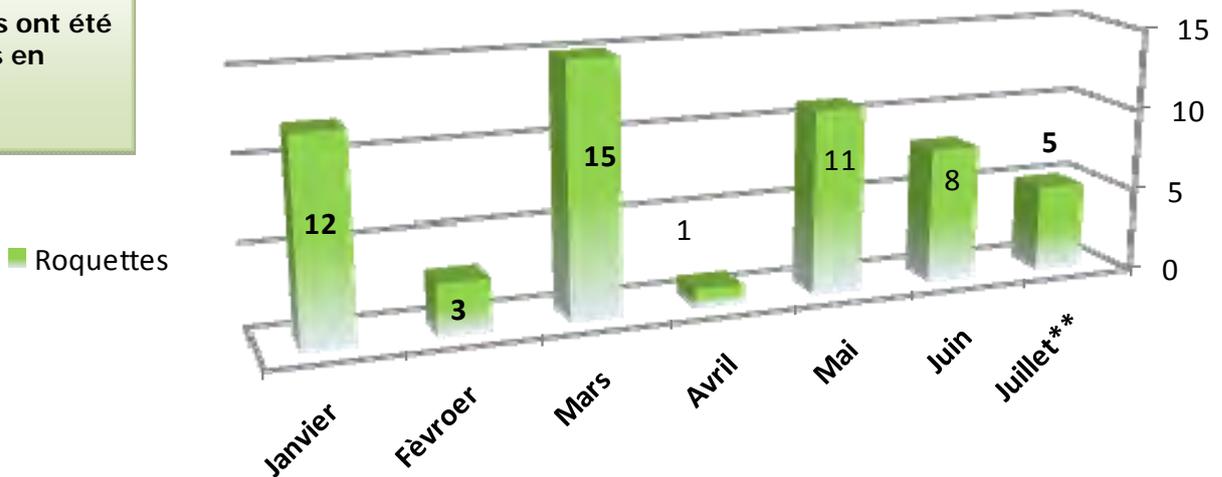
Roquettes et obus de mortier tirés en territoire israélien¹

Depuis la fin de l'Opération Plomb Durci, 186 roquettes et 81 obus de mortier ont été tirés sur Israël.



Tirs de roquettes en 2010, répartition mensuelle*

Depuis le début de l'année 2010, 55 tirs de roquettes ont été identifiés en territoire israélien



*Tirs identifiés en territoire israélien.

** Exact au 27 juillet 2010.

¹ Les statistiques n'incluent pas les obus de mortier tirés sur les soldats de Tshal patrouillant le long de la barrière de sécurité qui se sont abattus dans la bande de Gaza.

Riposte de l'armée de l'air

■ En réponse aux tirs de roquettes, dans la nuit du 25 juillet, les appareils de l'armée de l'air israélienne ont attaqué un atelier de fabrication d'armes et deux tunnels de contrebande au Sud de la bande de Gaza (Porte-parole de Tsahal, 26 juillet 2010). Les médias palestiniens ont annoncé qu'il n'y avait eu aucun blessé (Site Internet Paltoday du Hamas, agence de presse Ma'an, 26 juillet 2010).

Judée-Samarie

Opérations de contreterrorisme

■ Les forces de sécurité israéliennes ont poursuivi leurs activités de contreterrorisme, arrêtant des Arabes de Judée-Samarie soupçonnés d'activités terroristes et saisissant des armes. Les émeutes se sont poursuivies en divers lieux de Judée-Samarie et un garde-frontière ainsi qu'une manifestante ont été légèrement blessés.

■ Le **25 juillet**, un détachement de Tsahal a arrêté cinq Palestiniens au Sud-Est de Naplouse, en possession d'armes improvisées, de deux cocktails Molotov et d'un couteau. Les cinq activistes avaient mis le feu à des pneus sur la route afin d'attirer les forces de Tsahal sur place et de les attaquer.

Violentes confrontations entre résidents des implantations et Arabes de Judée-Samarie

■ Au cours d'une opération de Tsahal visant à appliquer le gel de la construction dans la communauté de Bracha (Sud-Ouest de Naplouse), des confrontations violentes ont éclaté entre des résidents locaux et les forces de sécurité. Des heurts ont éclaté plus tard avec des Palestiniens et quatre résidents des implantations ont été blessés, dont un gravement. Trois Arabes ont également été blessés (Porte-parole de Tsahal, 26 juillet 2010).

Flottes pour Gaza

Nomination de comités chargés d'enquêter sur les événements du Mavi Marmara

■ La communauté internationale continue à enquêter sur le Mavi Marmara ainsi que ses conséquences. L'ONU a nommé deux comités chargés d'examiner les événements :

- **Le comité du Secrétaire général** sera chargé d'examiner les conclusions des enquêtes israéliennes et turques. Il sera composé d'un représentant israélien, d'un représentant turc et d'un représentant de la communauté internationale, probablement Geoffrey Palmer, l'ancien Premier ministre de Nouvelle-Zélande (Yediot Aharonot, 25 juillet 2010).

- **La commission d'enquête du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU** "examinera les violations de la loi internationale, y compris des lois internationales humanitaires et celles relatives aux droits de l'Homme, résultant des attaques israéliennes sur la flottille de bateaux transportant l'aide humanitaire."² Les membres du comité seront le Juge Karl T. Hudson-Phillips de Trinidad, ancien Juge de la Cour Pénale Internationale; Desmond da-Silva du Royaume-Uni, ancien Procureur en chef de la Cour de l'ONU en Sierra Leone ; et Mary Shanthi Dairiam de Malaisie, membre du comité de l'ONU contre la discrimination contre les femmes.³ **Note** : Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU est l'organisme responsable du Rapport Goldstone après l'Opération Plomb Durci en 2009.

■ **L'Autorité Palestinienne et le Hamas ont salué la nomination des comités.** Le porte-parole du Fatah **Ahmed Assaf** a déclaré que le Fatah exigeait que "les criminels de guerre israéliens soient jugés devant une cour de justice pour leurs crimes contre les Palestiniens, les Arabes, les Turcs et ceux qui soutiennent les Palestiniens" (Agence de presse Wafa, 23 juillet 2010). **Ismail Haniya**, le chef de l'administration *de facto* du Hamas, s'exprimant à l'Université Islamique de Gaza, a salué la nomination des comités, précisant toutefois que le Hamas préférerait un "**comité d'investigation** qui dissuaderait Israël d'attaquer d'autres bateaux d'aide, jugerait les leaders de l'occupation devant une cour internationale et aiderait à lever le siège de la bande de Gaza" (Télévision du Hamas Al-Aqsa, 25 juillet 2010).

² http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/14session/RES.14.1_AEV.pdf

³ <http://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=10230&LangID=E>



Ismail Haniya, le chef de l'administration de facto du Hamas à l'Université Islamique de Gaza (Site Internet du Hamas Palestine-info, 25 juillet 2010)

Convois d'aide navals et terrestres pour Gaza – Etat des lieux

Liban

■ Le 25 juillet, **Yasser Qashlaq**, l'organisateur de la flottille libanaise pour Gaza, a de nouveau affirmé que les procédures légales étaient dans leurs étapes finales et que les bateaux mettraient les voiles dans les prochains jours (DayPress, 22 juillet 2010) ; ils sont, cependant, toujours amarrés.⁴ Une source impliquée dans le départ du Nagi al-Ali a affirmé que tandis que les préparatifs s'avançaient, il y avait toujours des retards techniques et cela pourrait être une question de semaines avant que les bateaux ne prennent la mer (Agence France Presse, 24 juillet 2010).

■ Au sujet de la flottille libanaise, le ministre israélien de la Défense Ehud Barak a déclaré que si les bateaux n'accompagnaient pas la marine israélienne au port d'Ashdod, Israël n'aurait pas d'autre choix que de les appréhender en haute mer (Ynet, 23 juillet 2010). Les organisateurs de la flottille ont répondu comme suit :

- **Yasser Qashlaq** a déclaré que les menaces d'Israël d'attaquer les deux bateaux ne les effrayaient pas et qu'elles témoignaient de "la confusion et de la crainte de l'ennemi par rapport aux bateaux [venus] rompre le siège." Il a ajouté que si Israël essayait d'attaquer les bateaux, "un procès sera ouvert contre Ehud Barak en Pologne" (DayPress, 25 juillet 2010).

⁴ A ce sujet, voir notre article du 25 juillet 2010 intitulé "L'organisateur de la flottille libanaise a affirmé que les bateaux allaient prochainement mettre les voiles pour Gaza, avec l'implication de la Syrie et du Hezbollah," à l'adresse http://www.terrorism-info.org.il/malam_multimedia/fr_n/pdf/ipc_f110.pdf

- **Rima Farah**, la porte-parole du Maryam, actuellement ancré dans le port de Tripoli et qui transportera uniquement des femmes, a affirmé que la date de départ serait déterminée au moment approprié et que "les menaces israéliennes ne nous effraient pas" (Site Internet du Centre Al-Bayan, 25 juillet 2010).

- **Tony Blair**, l'émissaire du Quartet international au Moyen-Orient, a vivement recommandé aux organisateurs des bateaux d'aide libanais de reconsidérer leurs plans de naviguer vers Gaza. Il a réitéré les propos du sous-secrétaire de l'ONU selon lesquels de tels convois risquent de provoquer une escalade (Jerusalem Post, 25 juillet 2010)

Autres initiatives

- D'autres entités continuent à organiser des convois par voie navale et terrestre vers Gaza :
 - **Canada** - Une organisation canadienne appelée Gaza Freedom March a commencé à rassembler des dons pour envoyer un bateau canadien dans la bande de Gaza, dans le cadre de la flottille Freedom 2. Un des organisateurs a déclaré que les participants n'avaient pas l'intention de s'opposer à Israël et qu'ils ne soutenaient pas le Hamas, mais plutôt les résidents de la bande de Gaza (The National Post, 15 juillet 2010).



Logo de l'organisation canadienne (Site Internet de l'organisation, 27 juillet 2010)

- **Venezuela** - Selon des informations non vérifiées, un bateau envoyé par le Président vénézuélien Chavez transportant 6000 tonnes de nourriture devrait atteindre le port d'El Arish à la mi-Août (Al-Masrawy, 20 juillet 2010).

- **Parlement arabe** - Hada Fathi, le porte-parole du Parlement arabe, a déclaré que le Parlement avait l'intention d'envoyer un convoi par voie terrestre pendant le mois du Ramadan, baptisé Ramadan al-Karim. Il a ajouté que le Parlement avait nommé un

comité chargé d'organiser des convois d'aide par voie navale et terrestre (Agence de presse Safa, 20 juillet 2010).

- **Tunisie** - Salman al-Harfi, le représentant de l'Autorité Palestinienne en Tunisie, a déclaré que la Tunisie enverrait dans les prochains jours un convoi d'aide vers Gaza par voie terrestre. Il devrait consister en de la nourriture pour le jeûne du Ramadan (Agence de presse Wafa, 24 juillet 2010).

- **Jordanie** - Les organisateurs du convoi d'aide jordanien Ansar 1, dont l'entrée à Gaza a été empêchée la semaine dernière par les autorités égyptiennes, ont déclaré qu'ils prévoyaient de rejoindre le convoi international qui doit prendre le départ pour Gaza en Septembre (Site Internet du Hamas, 22 juillet 2010).

- Face aux nombreuses initiatives visant à organiser des convois d'aide navals et terrestres vers Gaza, le sous-secrétaire général de l'ONU a déclaré qu'ils n'aidaient pas la bande de Gaza ni ne résolvaient ses problèmes économiques et représentaient un danger pouvant entraîner une escalade inutile. Il a rappelé l'existence de terminaux terrestres par lesquels il est préférable de faire transiter l'aide (Site Internet de l'ONU, 21 juillet 2010). Le porte-parole du Hamas **Sami Abu Zuhri** a critiqué les remarques du sous-secrétaire, affirmant qu'il s'agissait d'un "**scandale qui reflète un complot onusio-israélien.**" Il a également affirmé que de telles remarques fournissaient à Israël l'excuse pour continuer à effectuer "des actes de piraterie contre des activistes pro-palestiniens en mer" (Site Internet du Hamas Palestine-Info, 24 juillet 2010).

Développements dans la bande de Gaza

Caractère périmé d'une partie des médicaments transférés à Gaza

- Le correspondant dans la bande de Gaza de la chaîne Al-Jazeera, a **révélé que des responsables du ministère de la Santé de l'administration *de facto* du Hamas s'étaient déclarés déçus que 70 % des médicaments arrivés dans la bande de Gaza par les convois d'aide des pays divers, particulièrement des pays arabes, ne pouvaient pas être utilisés.** Ces derniers sont **inaptes à l'utilisation ou périmés depuis plusieurs mois et parfois plusieurs années.** Les responsables ont précisé qu'un des convois avait apporté des reins artificiels qui ne pouvaient pas être utilisés. L'enquête a été reprise par un quotidien affilié à l'administration *de facto* du Hamas (Télévision Al-Jazeera, 20 juillet 2010).



L'article de Felesteen tel qu'il apparaît sur Internet, 21 juillet 2020

La levée des restrictions dans la bande de Gaza provoquerait une "crise de l'industrie des tunnels"

■ Selon les propriétaires des tunnels dans la bande de Gaza, la levée des restrictions israéliennes a provoqué une crise de l'industrie des souterrains. Les propriétaires, proches du Hamas pour la plupart, ont affirmé que les opérations avaient été gelées dans de nombreux tunnels de crainte de pertes financières. En parallèle, plusieurs fissures ont été signalées dans le "mur de fer" érigé par l'Egypte le long de sa frontière avec la bande de Gaza (Al-Haqiqa Al-Dauliya et New-York Times, 24 juillet 2010).

Poursuite de l'islamisation de la bande de Gaza

■ Depuis sa prise de contrôle de la bande de Gaza, le Hamas promeut l'idée d'établir un Etat Islamique par le biais de la législation, d'ordonnances et de règlements divers quant au comportement de la population compatible avec l'esprit de l'Islam. Le ministère des Affaires religieuses de la bande de Gaza a ainsi récemment lancé une campagne publicitaire sur "le comportement approprié sur les plages," dans le cadre de son offensive "Oui à la Moralité 2." Dans le cadre de cette campagne, des prédicateurs et des prêcheurs patrouilleront sur les plages et distribueront des brochures aux vacanciers détaillant le comportement requis à adopter. Des affiches seront accrochées dans les mosquées ainsi que dans les cabines des surveillants de plage. Des réunions du soir seront organisées afin d'expliquer le sujet (Site Internet du ministère des Affaires religieuses du Hamas, 25 juillet 2010).

Le processus de paix

Transfert de la décision de mener des négociations directes avec Israël au comité arabe de contrôle

■ L'Autorité Palestinienne continue de traiter de la question des négociations directes avec Israël. Son Président **Mahmoud Abbas** a déclaré dans un discours au Conseil Révolutionnaire

du Fatah le 21 juillet, que les Palestiniens **n'entameraient pas de négociations directes avec Israël** et qu'ils consulteraient les pays arabes à l'occasion de la réunion du comité arabe de contrôle le 29 juillet. Selon lui, si une décision positive à ce sujet surgit d'ici le 28 juillet, les Palestiniens l'annonceront au comité. Dans le cas contraire, les Palestiniens poursuivront les pourparlers de proximité jusqu'à la fin de leur mandat en Septembre. Selon des rapports non vérifiés, le comité arabe de contrôle a l'intention de transférer la décision à la conférence de la Ligue Arabe le 16 septembre (Al-Yawm Al-Saba'a, 26 juillet 2010). Mahmoud Abbas a de nouveau affirmé qu'Israël n'avait pas répondu aux requêtes des pourparlers de proximité et que, jusqu'au gel de la construction dans les implantations, il n'y aurait aucune négociation directe (Agence de presse Wafa, 22 juillet 2010). **Muhammad Dahlan**, membre du Comité Central du Fatah, a déclaré que le Fatah voulait voir des progrès véritables au sujet des frontières et de la sécurité, ainsi que le gel total de la construction dans les implantations et à Jérusalem Est, y compris celle résultant de la croissance naturelle (Agence de presse Wafa, 20 juillet 2010).

Boycott des produits israéliens

■ L'Autorité Palestinienne continue de mettre en application son décret présidentiel interdisant aux Palestiniens d'acheter des marchandises fabriquées dans les implantations. Le ministère de l'Economie de l'AP a ainsi annoncé qu'à la date du 31 juillet, tous les propriétaires de magasins en Judée-Samarie devaient avoir "nettoyé" leurs présentoirs des produits fabriqués dans les implantations. Après cette date, "tout propriétaire de magasin violant le décret sera tenu responsable conformément à la loi" (Al-Quds, 26 juillet 2010).

Le jihad mondial

■ Il a récemment été annoncé que les forces de sécurité marocaines ont démantelé une cellule terroriste composée de 11 résidents de Casablanca et d'Oujda, dirigée par Yahya al-Hindi, un Palestinien proche du Jihad Islamique Palestinien, qui était en contact avec plusieurs Marocains au cours des trois dernières années. Al-hindi, sous l'influence de l'idéologie d'Al-Qaida, a appris à fabriquer et à faire exploser des explosifs, et est arrivé au Maroc en Mai dernier. La cellule planifiait d'effectuer plusieurs attaques au Maroc (Agence France Presse, 22 juin 2010 ; Arab Maghreb Agency, 21 juin 2010 ; posterous.com, 2 juillet 2010).